

FEUILLETON DU CANARD

LE CHÂTIMENT

Par

OCTAVE FÉRÉ ET EUGÈNE MORET

VI

LA COUR D'ASSISES

(Suite.)

Cette présence même était une cause de rumeur, car tout le monde savait que, si le moine était dans la ville, ce n'était ni par hasard, ni envoyé par son ordre pour les exigences de son ministère, mais appelé par la justice pour témoigner dans l'affaire de l'assassinat de l'ancien magistrat.

Oh, comment se faisait-il que ce saint homme, qui vivait en dehors du monde, figurât dans ce procès ?

Il avait donc connu la famille de Frairière ? Il avait donc eu quelques rapports avec la victime ou l'accusée ?

On se perdait en conjectures, et la curiosité, vivement excitée déjà, le fut bien davantage.

Le soir même, Lachenal fit ses adieux à Gabrielle et quitta la maison des Saules.

— Si le dominicain, dit-il, ne trouve dans son génie et dans sa conscience aucun moyen d'échapper à un aveu pour sauver celle que la justice poursuit à ma place, j'irai me constituer prisonnier et tu ne me reverras plus.

— Vous aurez ce courage ? dit Gabrielle.

— N'y suis-je pas contraint ?

Elle n'osa répondre, et lui tendant la main :

— Allez donc, dit-elle, et que Dieu vous inspire. Quoi qu'il arrive, je vous ai maintenant pardonné, et les souffrances qui vous attendent, en vous déshonorant devant les hommes, amoindriront votre faute à mes yeux.

Il arriva à Caen, se fit indiquer la retraite du religieux, et le trouva enfermé dans une étroite cellule, livré aux travaux élevés auxquels il avait donné sa vie.

À la vue du criminel, il pâlit et dit :

— Dieu accueille les pécheurs repentants et leur ouvre les bras à l'heure du malheur.

— Vous savez, mon père, dit l'avocat en se jetant à ses pieds, quelle catastrophe me menace ?

— Je le sais.

— Que faire ?

— Interrogez votre conscience, elle vous répondra avec plus d'éloquence que je ne saurais le faire.

— Oh ! mon père, j'ai interrogée bien souvent, et à mon corps débile et agonisant vous verrez ce que j'ai dû souffrir. Si j'étais seul, si je n'avais pas une femme que ma honte va tuer, s'il n'y avait pas derrière moi un enfant qui demain sera un homme, et qui portera mon nom, je vous jure que j'aurais déjà crié mon crime et recherché le châtement qui m'est dû.

— Je vous crois, dit le moine.

— Oh ! si vous saviez, mon père, reprit Lachenal, qui avait peine à se tenir sur ses genoux, tant son corps était faible, tant était lourde sa pensée bourrelée de remords, si vous saviez comme il m'eût été doux de courir au-devant de l'expiation, et, malgré les appréhensions que la mort me suggère et dont je ne suis pas maître, de subir les tortures que la loi humaine réserve aux grands coupables ! Mon corps étant chargé de chaînes, mon âme eût moins souffert que dans cette indépendance menteuse qui lui montre un juge dans l'enfant insouciant et le moindre brin d'herbe...

— Mais vous savez les conséquences d'un tel aveu, et cependant je suis prêt à le faire si vous n'avez pas un autre moyen à m'offrir pour arracher une innocente à la condamnation qui pèse sur elle.

Le moine prit sa tête dans ses mains et parut longtemps réfléchir.

— Pour moi, dit-il, pesant chacune de ses paroles, l'expiation me semble complète, et je ne demande pas d'autre châtement. Ainsi, s'il n'y avait pas péril pour une créature humaine, je vous dirais sans crainte, et la main sur la conscience : Fuyez le tribunal des hommes et apprêtez-vous à paraître à celui de Dieu. Mais il y a péril, et votre perte dût-elle entraîner un millier des vôtres avec vous, vous n'avez pas d'autres ressources que d'avouer votre crime.

— Alors, mon père...

— Attendez... Si cette femme était acquittée, et que la justice, se déclarant impuissante dans de nouvelles poursuites, abandonnât cette affaire, rien ne vous forcerait à vous dénoncer.

— Hélas ! quand la justice est certaine d'un crime, elle en abandonne rarement la poursuite, et, si personne ne vient se déclarer le véritable coupable, il est à présumer que la malheureuse fille que toutes les présomptions accablent sera condamnée.

— Mais si elle parle ?

— Si elle parle et raconte l'histoire de sa fuite, Mme de Frairière, est perdue, et la perte de cette femme entraîne inévitablement la mienne. Du reste, je ne lui serai pas paraitre Mme de Frairière seule devant les juges.

— Bien, dit le dominicain. Mais n'est-il pas à peu près certain que cette fille va parler ?

— Elle ne l'a point fait encore, et ne parlera toujours qu'au dernier moment. Surprise par la rapidité de la justice, il est probable qu'elle s'y décidera trop tard, et alors même qu'on ne voudra plus l'entendre. Puis, parlerait-elle qu'elle n'apporterait aucune preuve dans son dire. On ne verra là qu'un stratagème de défense, une calomnie, et il est présumable qu'elle ne sera pas écoutée. Vous voyez donc bien, mon père, que ce n'est point la certitude d'être perdu qui me fait venir à vous.

— Oui, dit le moine, qui, la tête dans ses mains amaigries, continuait à réfléchir. Il n'y a qu'un moyen de tout sauver, c'est que cette fille soit acquittée, et il paraît impossible qu'elle le soit avec ses propres ressources. Eh bien !... il faut...

Et le dominicain, regardant Lachenal avec fixité, continua :

— Il faut lui donner un défenseur qui connaisse assez les secrets de cette mystérieuse affaire pour la laver à jamais devant ses juges... et en même temps ne compromettre personne.

— Que voulez-vous dire ? s'écria Lachenal, qu'une vague lueur d'espoir éclaira.

— Vous êtes avocat, attaché au barreau de Caen depuis quinze ans ; vous y jouissez d'une autorité et d'une influence incontestées. Que ne la défendez-vous ?

— Mais ?...

— Qui vous en empêcherait ?

— Mais... je suis le mari...

— De la fille de la victime, soit. Mais vous n'avez épousé Mlle de Frairière que longtemps après la mort de son père. À l'époque du crime, vous étiez un étranger dans la famille. Vous n'êtes rien à l'accusée. Du reste, qui vous oblige à vous déclarer l'avocat en titre ? La loi ne peut vous interdire de prendre la parole dans cette affaire et de déclarer vos convictions.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! cria Lachenal, mon père, vous me sauvez... Oh ! tout est fini maintenant. Je tiens l'acquiescement de cette fille, et la justice égarée abandonne

déormais à Dieu le soin de châtier le coupable.

— Prenez garde, vous aurez beaucoup à dire ; songez que le jugement rendu, s'il n'est pas à l'avantage de la vérité, est un crime de plus que vous aurez sur la conscience.

— Ah ! mon père, s'écria Lachenal, je suis sûr de moi. Oh ! j'ai défendu bien des causes mauvaises et je les ai gagnées. Il serait beau voir que je ne triomphasse pas dans celle-là. On a cité mon éloquence, on a parlé de mes talents oratoires ; j'ai été un jour le grand avocat de Caen, et je succomberais devant cette dernière tâche !... Non, mon père, non, fit-il se promenant échevelé et comme pris de vertige. C'est le diable qui vous a donné cette pensée, et dans cette horrible lutte que je vais livrer vous ne verrez sortir victorieux.

— Et après ? dit le dominicain.

— Oh ! après, fit-il avec tristesse... et replonge tout d'un coup dans les noires appréhensions de son âme tourmentée. Dieu m'accordera peut-être encore quelques jours pour de nouvelles souffrances et un nouveau repentir, puis je m'en irai gémir dans l'éternité.

— Faites donc, dit le moine, et que Dieu vous donne le génie de la tâche immense que vous avez accompli !

Dans la nuit qui suivit, un coup sec résonna à la petite porte de la maison des Saules.

— Est-ce vous ? dit la voix de Gabrielle, qui veillait.

— Oui, répondit le criminel.

Le vent soufflait avec force et le malheureux grelottait sous l'épais vêtement qui l'enveloppait.

Elle ouvrit vivement.

— Vous ! fit-elle avec un mélange d'épouvante et de joie.

— Oui ! s'écria-t-il ; Gabrielle, je suis sauvé !

— Malheureux ! voulez-vous donc que je vous laisse ! Courbé sous le poids de votre faute, je trouve de la pitié pour vous dans mon cœur, mais triomphant vous me faites orgueil.

Il voulait tendre les mains vers elle, elle se recula.

— Quel conseil vous a donc donné le moine ? Dois-je donc douter de lui comme des autres hommes ?

— Tu ne m'attendais donc pas dit-il effrayé.

— Non, je ne vous attendais plus.

— Mais il m'a donné un moyen.

— Il n'en est pas.

— Ecoute...